



Fédération syndicale unitaire

Syndicat unitaire de personnels de l'Équipement
(SUP-Equip'-FSU)

Le 29 JUIN 2010 élection pour la CCP - OPA de la DDEA de L'ESSONNE

Votez FSU

Sans vision d'avenir, comment se motiver ?

Dans le contexte du ministère et de la politique actuelle de « révision générale des politiques publiques » (RGPP), avec la réduction massive des effectifs et l'abandon de nombreuses missions de service public réduites à celles fixées par les Grenelles, arrive la création de la DREIA (fusion de la DREIF et de la DIRIF).

Les pertes de références, l'absence de vision claire de leur avenir conduisent de plus en plus les agents à une désorientation générale à tous les niveaux, y compris des cadres et dans tous les services du ministère... Les réorganisations se multiplient, dans des délais si contraints qu'il est difficile de suivre vraiment. Et les questions que se pose le personnel ne trouvent guère de réponse dans l'urgence de tout chambouler.

La création de la DREIA n'en est qu'un exemple : service unique en France réservé à l'Ile-de-France. Les OPA de l'Essonne préparés depuis plusieurs années à rejoindre la DIRIF (disparition au 1er juillet) ou à rester en DDEA (disparition au 1er juillet) se verront pour les premiers affectés à la DREIA avec aucune garantie sur leur avenir et pour les seconds rester à la DDT (ex DDEA) passée sous le contrôle direct du Préfet. Tout cela avec une perte totale des repères de conditions de gestion et de déroulement de carrière.

Si le maintien des localisations géographiques actuelles semblent éviter des mobilités imposées, la pérennité de cette organisation reste fragile et les risques de remise en cause sont bien réels.

LA CCP OPA

La commission consultative paritaire (CCP) est une instance de concertation du service importante, compétente pour les questions de gestion des personnels (recrutement, promotions, mutation, formation, primes et indemnités, discipline.

Elle comprend 3 représentants du personnels titulaires plus 3 suppléants qui sont des agents de la DDEA, désignés sur la base du nombre de voix recueillies par les organisations syndicales candidates à l'élection du 29 juin.

Les militants FSU qui y siégeront seront vos porte-paroles et vous informeront des débats et des décisions qui sont prises dans la CCP.

Le 29 juin 2010

Votez FSU

A compter de Janvier 2011 :

restés en DDT ou partis à la DREIA ou éventuellement au CG votre situation subira de multiples modifications dans la vie de tous les jours. Les élus FSU seront à vos côtés pour la défense de vos acquis

Le 29 JUIN 2010
Votez FSU

LISTE DES CANDIDATS

MARTINET Franck

RABATTONI Daniel

MUTEL Marc-Antoine

MARTEAU Dominique

DEVENON Eric

MANCEAU Laurent

Parmi ces six candidats trois doivent rejoindre la DREIA et trois rester à la DDT 91 au 1er Janvier 2011

Ceci sera un plus pour négocier les transferts le moment venu en leur conférant une légitimité d'élus du personnel.

Salaire – Retraite – Sécurité sociale

Ces sujets ne relèvent pas directement de la CCP, mais ils sont essentiels dans notre vie quotidienne, au travail et en dehors.

La différence des régimes indemnitaires entre DDEA et DIRIF (prime de métier), les différences de prime de rendement... alors que tout le monde subit les mêmes contraintes. Tout cela n'a aucune légitimité.

Avoir un salaire reconnaissant la qualification, les compétences et non un salaire au mérite : à travail égal, salaire égal !

Le blocage des salaires, du pourcentage de la prime de rendement et d'ancienneté, de certaines règles de promotions, le maintien dans les statuts de la possibilité de licenciement pour raison économiques... tout cela ne conduit qu'à une précarisation de nos carrières.

Défendre et faire améliorer le statut des ouvriers d'état, avoir un déroulement de carrière tout au long de sa vie professionnelle, garanti par le statut particulier de son corps

Les projets d'allongement des durées de travail et de remise en cause des bases de calcul ne peuvent conduire qu'à des départs à la retraite de plus en plus tardivement avec des pensions de plus en plus faibles, obligeant de fait à recourir à des assurances complémentaires.

Pouvoir partir normalement à la retraite à 60 ans avec une pension complète, avoir une protection sociale solidaire

Voici quelques priorités que la FSU défend et pour lesquels nous vous appelons à rester mobilisés, prêts à agir avec tous les salariés du public et du privé pour nous faire entendre et faire échec aux attaques qui nous sont promises.

La FSU se présente à vos suffrages.